

**Discours de Monsieur Bachir BAKHTI, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, à l'occasion du 78ème anniversaire de la Libération de Nogent-sur-Marne**  
**Mercredi 24 août 2022**



En août 1944, deux mois après avoir débarqué en Normandie, les forces alliées arrivent enfin aux portes de la capitale pour la libérer de la barbarie Nazie.

Le 26 août 1944, dans Paris enfin libéré, le général DE GAULLE descendait les Champs-Élysées jusqu'à la cathédrale Notre-Dame, entouré de la foule en liesse des Parisiens.

Au soir du 25 août, Paris est enfin libéré, après quatre longues années d'occupation. Quatre années durant lesquelles les Parisiens ont enduré la présence d'une armée étrangère et les cruelles servitudes qu'une telle situation implique. Quatre années qui ont vu la barbarie nazie se déchaîner à Paris comme sur l'ensemble du territoire national et, plus largement, dans l'Europe entière. Nous pensons bien sûr aux victimes des rafles, aux juifs, aux résistants, aux otages et à toutes celles et ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont été arrêtés, torturés, déportés, assassinés par les nazis. Le 25 août 1944, l'oppression prenait fin à Paris, prélude symbolique à la Libération du pays.

Nous voici réunis pour commémorer le 78ème anniversaire de la Libération de Nogent-sur-Marne, fruit de l'action héroïque de la Résistance nogentaise, grâce à laquelle, le 24 août 1944, un jour avant Paris, la ville libérée retrouvait la fierté du drapeau tricolore.

Avec vous, je rends hommage au courage, à l'engagement, au sacrifice de tous ceux qui se sont battus dans l'honneur et la dignité pour cette libération qui se fera au prix du décès de nombreux combattants, avec ou sans uniforme, ainsi que de civils innocents.

Cette période de l'Histoire que nous commémorons aujourd'hui s'éloigne inéluctablement. Nous sommes nombreux ici à ne pas avoir connu la guerre, sinon par les récits qu'ont pu nous en faire nos parents, nos

grands-parents, et par notre curiosité, nos lectures, notre souci de connaître et comprendre le passé de la France.

Dans ce contexte, il est essentiel que l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale puisse continuer à être transmise de génération en génération. Il ne s'agit pas seulement d'invoquer le passé pour repousser les assauts de l'oubli, il s'agit de saisir la portée des événements historiques pour en tirer des leçons pour l'avenir.

C'est pourquoi aujourd'hui, avec les élus et les représentants des associations des anciens combattants avec vous tous, ensemble, nous portons la flamme mémorielle qui nous relie et considérons l'importance d'y associer les jeunes générations.

Commémorer c'est se rappeler que la République a traversé des épreuves et qu'elle a su se relever grâce au courage et à l'éclat de ceux qui se sont battus pour elle. Voyons le contraste entre une France libre, pacifiée et démocratique aujourd'hui et la France de la Seconde Guerre mondiale, où la population était confrontée, au quotidien, aux contraintes de la clandestinité, des risques et des dangers d'arrestation, de violence, de déportation et de mort.

Commémorer c'est aussi se rappeler que la liberté et la paix ne sont jamais définitivement acquises, comme le rappelle malheureusement le conflit qui se déroule actuellement aux portes de l'Europe, et que leur défense requiert la vigilance et l'action de tous. Nous témoignons notre reconnaissance à tous ceux qui, encore aujourd'hui, nous protègent et défendent nos idéaux en portant l'uniforme français au sein de nos armées et de nos forces de sécurité intérieure.

Le sens profond de l'acte de commémoration, c'est enfin de rappeler les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité pour lesquelles des hommes et des femmes ont choisi de se battre, des valeurs que nous avons à notre tour la charge de défendre et de transmettre.

Vive la République !  
Vive la France !